

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 6 510 773,689 TND, un actif net de 6 488 586,751 TND et un bénéfice net trimestriel de 80 231,845 TND.

A notre avis, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL HIFADH SICAV » au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur la note 1 « Fait marquant de la période », qui décrit la situation liée à la pandémie COVID-19.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-juin-20	30-juin-19	31-déc.-19
Portefeuille-titres	3.1	3 946 028,051	4 057 789,349	3 881 785,047
Obligations de sociétés		1 199 488,030	1 381 648,589	1 376 524,605
Emprunts d'Etat		2 426 158,021	2 459 074,760	2 505 260,442
Titres des Organismes de Placement Collectif		320 382,000	217 066,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	2 558 686,108	2 044 008,140	2 605 103,017
Placements monétaires		1 727 476,967	1 761 963,665	1 783 188,818
Disponibilités		831 209,141	282 044,475	821 914,199
Créances d'exploitation	3.5	6 059,530	5 705,071	9 069,312
Total Actif		6 510 773,689	6 107 502,560	6 495 957,376
Passif				
Opérateurs Crédeurs	3.6	11 152,763	12 862,049	12 181,037
Autres crédeurs divers	3.7	11 034,175	11 700,623	18 236,627
Total Passif		22 186,938	24 562,672	30 417,664
Actif net		6 488 586,751	6 082 939,888	6 465 539,712
Capital	3.8	6 296 433,937	5 925 072,568	6 126 842,339
Sommes distribuables	3.11	192 152,814	157 867,320	338 697,373
Sommes distribuables des exercices antérieurs		27,535	2,636	2,725
Sommes distribuables de la période		192 125,279	157 864,684	338 694,648
Actif net		6 488 586,751	6 082 939,888	6 465 539,712
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 510 773,689	6 107 502,560	6 495 957,376

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2019	
Revenus du portefeuille titres	3.2	51 356,768	104 442,102	57 019,793	128 888,703	231 824,217
Revenus des obligations		18 763,676	39 255,832	24 288,695	55 467,796	92 273,326
Revenus des emprunts d'Etat		32 593,092	65 186,270	32 731,098	73 420,907	139 550,891
Revenus des placements monétaires	3.4	51 859,471	117 124,568	59 033,530	113 129,826	235 985,644
Revenus des billets de trésorerie		38 696,936	91 835,839	51 350,387	104 852,399	193 165,449
Revenus des certificats de dépôt		5 185,163	5 185,163	2 022,650	2 022,650	15 178,864
Revenus des comptes à vue		7 977,372	20 103,566	5 660,493	6 254,777	27 641,331
Total des revenus des placements		103 216,239	221 566,670	116 053,323	242 018,529	467 809,861
Intérêts des mises en pension		0,000	0,000	0,000	(6 557,983)	(6 557,983)
Charges de gestion des placements	3.9	(11 152,761)	(22 497,950)	(12 862,047)	(26 841,003)	(51 159,912)
Revenus nets des placements		92 063,478	199 068,720	103 191,276	208 619,543	410 091,966
Autres charges	3.10	(6 399,539)	(13 388,247)	(7 501,401)	(14 386,265)	(26 655,787)
Résultat d'exploitation		85 663,939	185 680,473	95 689,875	194 233,278	383 436,179
Régularisation du résultat d'exploitation		8 767,348	6 444,806	(29 723,869)	(36 368,594)	(44 741,531)
Sommes distribuables de la période		94 431,287	192 125,279	65 966,006	157 864,684	338 694,648
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(8 767,348)	(6 444,806)	29 723,869	36 368,594	44 741,531
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(5 476,094)	(10 930,107)	(4 600,208)	10 872,003	(1 133,810)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		44,000	44,000	1 451,350	(19 548,650)	(13 223,460)
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	(1 033,830)	(1 033,830)	(1 054,150)
Résultat net de la période		80 231,845	174 794,366	91 507,187	184 522,801	368 024,759

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	80 231,845	174 794,366	91 507,187	184 522,801	368 024,759
Résultat d'exploitation	85 663,939	185 680,473	95 689,875	194 233,278	383 436,179
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 476,094)	(10 930,107)	(4 600,208)	10 872,003	(1 133,810)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	44,000	44,000	1 451,350	(19 548,650)	(13 223,460)
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	(1 033,830)	(1 033,830)	(1 054,150)
Distributions de dividendes	(338 670,865)	(338 670,865)	(360 936,891)	(360 936,891)	(360 936,891)
Transaction sur capital	347 488,385	186 923,538	(1 234 064,789)	(1 442 840,475)	(1 243 742,609)
Souscription	4 940 431,147	5 914 960,453	5 198 458,166	10 447 446,702	14 935 477,569
Capital	4 948 200,000	5 881 600,000	5 403 500,000	10 445 200,000	14 827 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(75 604,731)	(88 782,635)	(69 445,910)	(129 887,593)	(187 648,507)
Régularisation des sommes distribuables	67 835,878	122 143,088	(135 595,924)	132 134,295	295 326,076
Rachat	4 592 942,762	5 728 036,915	6 432 522,955	11 890 287,177	16 179 220,178
Capital	4 612 600,000	5 698 200,000	6 633 300,000	11 870 300,000	16 043 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(70 427,668)	(85 860,340)	(85 415,260)	(148 515,696)	(203 847,324)
Régularisation des sommes distribuables	50 770,430	115 697,255	(115 361,785)	168 502,873	340 067,502
Variation de l'actif net	89 049,365	23 047,039	(1 503 494,493)	(1 619 254,565)	(1 236 654,741)
Actif net					
En début de période	6 399 537,386	6 465 539,712	7 586 434,381	7 702 194,453	7 702 194,453
En fin de période	6 488 586,751	6 488 586,751	6 082 939,888	6 082 939,888	6 465 539,712
Nombre d'actions					
En début de période	60 608	62 130	72 329	74 282	74 282
En fin de période	63 964	63 964	60 031	60 031	62 130
Valeur liquidative	101,441	101,441	101,329	101,329	104,065
Taux de rendement de la période	1,234%	2,717%	1,240%	2,411%	5,049%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2020

Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

1. Fait marquant de la période

Le premier semestre de l'année 2020 a été marqué par une crise sanitaire liée au Covid-19. Cette crise a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Cette pandémie se développe en Tunisie officiellement depuis le 2 mars 2020 ce qui a entraîné la fermeture des frontières terrestres et aériennes à partir du 18 mars et un confinement total ainsi que l'interdiction de tous déplacements entre les agglomérations à partir du 20 mars.

Face à cette pandémie, le gestionnaire de la société « Al Hifadh SICAV » a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

Cette situation peut entraîner dans les prochains mois, une dégradation importante de la croissance dont l'estimation de l'impact financier éventuel sur « Al Hifadh SICAV » ne peut être faite d'une manière raisonnable à ce stade.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/06/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADHSICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Juin 2020 au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AL HIFADH SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.2.3 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêt à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 Juin 2020	% actif
Titres OPCVM				
<u>Titres SICAV</u>		320 382,000	320 382,000	4,921%
SICAV TRESOR	3 000	320 382,000	320 382,000	4,921%
<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		1 164 253,620	1 199 488,030	18,423%
AMEN BANK SUB 2011	2 047	40 928,120	42 459,846	0,652%
ATL 2019-1	1 000	100 000,000	105 273,600	1,617%
BH 2009-B	4 000	153 600,000	156 857,600	2,409%
BTE 2010-B	6 000	330 000,000	342 153,600	5,255%
BTE 2019-1	1 000	100 000,000	104 348,800	1,603%
BTE 2010-B	2 000	20 000,000	20 654,400	0,317%
HANNIBAL LEASE 2015-02	5 000	100 000,000	101 560,000	1,560%
HANNIBAL LEASE 2016-01	6 000	120 000,000	120 038,400	1,844%
UIB 2009/1 (20 ANS)	2 801	139 725,500	146 013,384	2,243%
UIB SUB 2015	1 500	60 000,000	60 128,400	0,924%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		2 625 746,000	2 426 158,021	37,264%
Obligations de l'Etat		3 173,500	3 226,784	0,050%
EMPRUNT ETAT 2014 C/6,35%	46	2 190,000	2 228,201	0,034%
EMPRUNT ETAT2014 B/6.15%	50	983,500	998,583	0,015%
Bons du trésor assimilables		2 622 572,500	2 422 931,237	37,214%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ans)	2 364	2 622 572,500	2 422 931,237	37,214%
TOTAL		4 110 381,620	3 946 028,051	60,608%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 104 442,102 TND pour la période du 01/01 au 30/06/2020 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	51 356,768	104 442,102	57 019,793	128 888,703	231 824,217
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>18 763,676</u>	<u>39 255,832</u>	<u>24 288,695</u>	<u>55 467,796</u>	<u>92 273,326</u>
- intérêts	18 763,676	39 255,832	24 288,695	55 467,796	92 273,326
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>32 593,092</u>	<u>65 186,270</u>	<u>32 731,098</u>	<u>73 420,907</u>	<u>139 550,891</u>
- intérêts	32 593,092	65 186,270	32 731,098	73 420,907	139 550,891
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	51 356,768	104 442,102	57 019,793	128 888,703	231 824,217

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 2 558 686 ,108 TND se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
<u>Placements monétaires</u>		1 714 364,479	1 727 476,967	26,533%
Emetteur Electrostar				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	388 694,303	395 258,203	6,071%
ELECTROSTAR 200J 13/05/2020 (13,00%)	1	94 611,399	95 863,341	1,472%
ELECTROSTAR 70J 29/04/2020 (13,00%)	1	294 082,904	299 394,862	4,598%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	534 437,299	535 314,825	8,222%
STEQ 120J 24/06/2020 (11,00%)	1	534 437,299	535 314,825	8,222%
Emetteur GIF				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	543 972,603	547 871,458	8,415%
GIF 40J 05/06/2020 (12,50%)	1	543 972,603	547 871,458	8,415%
Emetteur AMS				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	247 260,274	249 032,481	3,825%
AMS 40J 05/06/2020 (12,50%)	1	247 260,274	249 032,481	3,825%
<u>Disponibilités</u>		831 209,141	831 209,141	12,767%
Dépôts à vue		831 209,141	831 209,141	12,767%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		2 545 573,620	2 558 686,108	39,299%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 à 117 124,568 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Intérêts des billets de trésorerie	38 696,936	91 835,839	51 350,387	104 852,399	193 165,449
Intérêts des certificats de dépôt	5 185,163	5 185,163	2 022,650	2 022,650	15 178,864
Intérêts des comptes courants	7 977,372	20 103,566	5 660,493	6 254,777	27 641,331
TOTAL	51 859,471	117 124,568	59 033,530	113 129,826	235 985,644

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 6 059,530 TND au 30/06/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	59,530	905,071	69,312
Agios créditeurs à recevoir	6 000,000	4 800,000	9 000,000
TOTAL	6 059,530	5 705,071	9 069,312

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 11 152,763 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Rémunération Distributeurs	3 983,131	4 593,590	4 350,370
Rémunération Gestionnaire	4 779,752	5 512,304	5 220,439
Rémunération Dépositaire	2 389,880	2 756,155	2 610,228
TOTAL	11 152,763	12 862,049	12 81,037

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 11 034,175 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	515,761	567,894	561,047
Provision jeton de présence	4 808,630	4 792,028	10 841,396
Honoraires commissaire aux comptes	3 232,320	4 463,098	6 757,690
TCL	77,464	77,603	76,494
Impôt à payer	2 400,000	1 800,000	0,000
TOTAL	11 034,175	11 700,623	18 36,627

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01/01/2020</u>	
Montant (en nominal)	6 213 000,000
Nombre de titres	62 130
Nombre d'actionnaires	258
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	5 881 600,000
Nombre de titres émis	58 816
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	5 698 200,000
Nombre de titres rachetés	56 982
<u>Capital au 30/06/2020</u>	
Montant (en nominal)	6 396 400,000
Sommes non distribuables	-99 966,063
Montant du capital au 30/06/2020	6 296 433,937
<u>Nombre de titres</u>	63 964
Nombre d'actionnaires	212

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 30/06/2020 :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	0,000	1 236,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	-10 930,107	9 636,003	-1 133,810
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	0,000	1 418,000	8 452,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	44,000	-20 966,650	-21 675,460
Frais de négociation de titres	0,000	-1 033,830	-1 054,150
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	-10 886,107	-9 710,477	-15 411,420
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-86 157,661	-86 945,058	-86 945,058
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-88 782,635	-129 887,593	-187 648,507
Régularisations sommes non distribuables rachats	85 860,340	148 515,696	203 847,324
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-99 966,063	-78 027,432	-86 157,661

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 à 22 497,950 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Rémunération distributeurs (TSB et TSI)	3 983,129	8 034,982	4 593,588	9 586,074	18 271,394
Rémunération gestionnaire (TSI)	4 779,752	9 641,974	5 512,304	11 503,286	21 925,674
Rémunération dépositaire (TSB)	2 389,880	4 820,994	2 756,155	5 751,643	10 962,844
TOTAL	11 152,761	22 497,950	12 862,047	26 841,003	51 159,912

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 à 13 388,247 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Rémunération commissaire aux comptes	1 616,160	3 565,953	2 858,892	5 078,112	7 372,704
Redevance CMF	1 593,210	3 213,913	1 837,385	3 834,335	7 308,377
Jetons de présence	2 983,617	5 967,234	2 572,638	4 791,858	10 841,226
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	200,000	200,000
Autres impôts	206,552	441,147	232,486	481,960	933,480
TOTAL	6 399,539	13 388,247	7 501,401	14 386,265	26 655,787

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 30/06/2020 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	26,508	9,010	-7,983	27,535
Exercice n	185 680,473	122 134,078	-115 689,272	192 125,279
Sommes Distribuables				192 152,814

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 30 Juin 2020, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.